

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-quatorzième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 29 septembre 2014, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

### Nomination de madame Marie-Andrée Gauthier à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités

#### RÉSOLUTION 2014-CSAC-1087

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2013-CE-12385 adoptée par la Commission des études le 3 décembre 2013 nommant monsieur Michel Plamondon, analyste au Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 3 décembre 2013 et se terminant le 31 octobre 2016;

ATTENDU le départ de monsieur Michel Plamondon du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage;

ATTENDU la lettre du Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage signifiant la volonté de l'organisme à poursuivre son engagement au sein du Comité des services aux collectivités et la désignation de madame Marie-Andrée Gauthier pour ce faire;

ATTENDU la recommandation de la présidente du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Line Chamberland, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Marie-Andrée Gauthier, agente de développement et de liaison au Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour compléter le mandat de monsieur Michel Plamondon prenant effet le 4 novembre 2014 et se terminant le 31 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 29 septembre 2014

(s) Sylvie B. de Grosbois  
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 29 septembre 2014  
VC/mr